

Motif	Arrêt cardiaque, respiratoire Degré 1
Définition	Arrêt de la circulation et/ou de la respiration, avec ischémie cérébrale (perte de connaissance) réversible en cas de réanimation précoce
Questions-clés Observation clinique	Heure de l'arrêt cardiaque/respiratoire Heure de début des mesures de réanimation Type de mesures de réanimation effectuées et par qui ?
Paramètres vitaux recommandés	-
Recommandations	Mise en œuvre de la RCP dès constat de l'arrêt cardiaque et/ou respiratoire Au tri, en aucun cas l'anamnèse ne doit ralentir l'installation immédiate du patient.
Définition du degré d'urgence	-